



PROGRAMME de l'ESPIVAL 2026 16ème édition



L'Espival est une animation qui permet au grand public de découvrir le char à cerf-volant et le char à voile sur la plage de l'Espiguette au travers de baptêmes en biplace ou d'initiations au pilotage.

Dates et horaires

L'Espival se déroulera le Samedi 23 Mai et le Dimanche 24 Mai.

Les initiations aux chars à voile auront lieu :

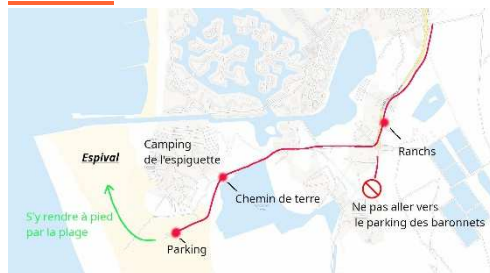
- Le Samedi de 13h30 à 18h
- Le Dimanche de 13h30 à 18h

Les Baptêmes de char à cerf-volant et de char à voile biplace auront lieu :

- Le Samedi de 13h30 à 18h
- Le Dimanche de 13h30 à 18h

Selon les conditions, des initiations aux ailes de traction pourront être également proposées sur les mêmes horaires que les baptêmes

L'accès



Il se fait depuis le camping pour les personnes y séjournant ou depuis le parking gratuit situé à côté du camping.

Pour accéder à ce parking, prendre la direction de la route de l'Espiguette. Après les promenades à cheval, au rondpoint de la déchèterie, tourner à droite et continuer sur environ deux kilomètres. Prendre le chemin en terre à gauche du « Camping de l'Espiguette » et continuer jusqu'au parking. En principe, l'accès à l'Espival est fléché à partir de la route de l'Espiguette.

Un stand d'accueil sur la plage permettra de s'informer sur les disponibilités des animations. Des pilotes des ailes de l'Espiguette se tiendront à disposition pour donner des renseignements sur la pratique de leur sport et leur matériel.

Les activités se dérouleront en fonction des conditions météo et sans réservation

En cas de doute, appelez l'Office du Tourisme du Grau du Roi au **04 66 51 67 70**

Pour découvrir

- Baptêmes de char à cerf-volant et char à voile en biplace : Gratuit, pour une durée d'environ 10 minutes. Enfants acceptés avec accord des parents. Selon les conditions, les pilotes peuvent accepter ou refuser d'emporter un passager.
- Initiation char à voile : Participation de 20€ / personne, durée 30 mn environ, en cours collectif, encadré par un moniteur FFCV

Selon conditions (météo ou autre) l'association se réserve le droit de ne pas maintenir les animations.

Pour les pilotes confirmés

- **Participation aux démonstrations** : pour les pilotes, licence FFVL ou FFCV requise, comportement responsable, équipement de sécurité obligatoire, bonne maîtrise de son matériel.